Extraits d'un Dictionnaire du franco-provençal ancien de la région française

Autor(en): **Duraffour, Antonin**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **5 (1940)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-7549

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Extraits d'un Dictionnaire du franco-provençal ancien de la région française

Avec remarques marginales

épadar v. tr. — *ell epaderan* 6e fut. 'ils effrayeront tout le monde' (*Guemen d'on labory de Breissy*, v. 23, éd. E. Philipon, dans *Ann. Emul. Ain*, 1890, p. 359). — *i fuyon épada* p. p. 'ils fuient effrayés' (*Piedmontoyse*, v. 682, éd. E. Philipon, *ib.*). Ces deux textes poétiques ont pour auteur Bernardin Uchard, de Pont-de-Veyle, Ain, qui vivait au XVIIe s. — Cf. Paul Meyer, *Documents*, 1909, p. 129–130.

epada 'effrayer, épouvanter' remonte à *EXPAVIT·ARE (*FEW* III, 306), comme *emoda* (*Piedmontoyse*, v. 285) < *EXMOVIT·ARE; cf. à Saxel (con de Boëge, Hte-Savoie) *emŏdå* 'mettre une machine en marche', et à Bellevaux (con de Thonon, Hte-Savoie) *emŏdá* 'commencer à bouillir', etc.

La forme *épadar* manque au *FEW*.

escumenier v. — Part. passé: *escumeniez* m. sg. sujet (Lég. Pr.[1] A, 5, 21), *ices escumunies* m. sg. sujet (233 b, cf. 251 c), *escuminia* m. sg. rég. (229 b), *escumuniez* m. pl. rég. (M, 15, 11; 37, 23; 229 b), *escuminia* f. sg. (K, 8, 34; M, 9, 38; 60, 22; 228 d), *escuminies* f. pl. (L, 2, 16). Aucune de ces formes n'est citée dans l'article de E. Philipon, *Morphologie du dialecte lyonnais aux XIIIe et XIVe s.*, dans *R 30* (1901), 242; le *FEW* n'indique pas de représentant franco-provençal de EXCOMMUNICARE.

Ce mot est conservé sous forme populaire, avec le sens de 'chasser violemment un intrus, surtout les poules qui ont pénétré dans le jardin', dans le Sud-Est du gallo-roman: dans la région franco-provençale, à Bellevaux (con de Thonon, Hte-Savoie) *ékémõẓi* (témoin indigène; vérification personnelle sur les lieux), et à Saint-Maurice-sur-Eygues (con de Nyons, Drôme) *eskumé^{n}dzą* (relevé per-

---

[1] Toutes ces formes sont extraites des *Légendes en Prose*, Bibl. Nat. fr. 818, dont la plus grande partie a été publiée par MUSSAFIA et GARTNER sous le titre *Altfranzösische Prosalegenden*, Wien und Leipzig 1895. Je citerai d'après ces éditeurs, qui ont donné une lettre à chacune des légendes. Pour la partie non publiée, et que j'ai dépouillée moi-même, je citerai d'après le ms.

sonnel). Cette dernière forme correspond à *escumenjar*, relevé à Avignon en 1378 par le Dr Pansier (III).

escurcier v. — *s'escurceront et aoreront* (Lég. Pr. M, 46, 4), *Escurci toi!* impér. 2e sg. (M, 60, 23), *Escurcies lor robes!* impér. 2e pl. (236 b).

Le sens est 'relever un vêtement'. Dans les deux premiers exemples, le mot traduit *praecingere*. — Etym.: *EXCURTIARE.

Le mot s'est conservé en Dauphiné, jusqu'au XVIe siècle, sous une forme qui paraît reproduire exactement la prononciation: « *eicursié* mon corset » (Laurent de Briançon, *Batifel*, éd. Lapaume, 1878, p. 76). Mais le mot ne signifie pas dans ce texte, comme l'a dit Ravanat (*Dict. de Grenoble*), si souvent inexact dans ses traductions, 'délacer mon corset', mais, plus brutalement: 'relever ma cotte (d'une femme particulièrement hospitalière)'.

Il se trouve également dans un texte aprov., de date et de localisation sûres, dans la *Vie* (marseillaise) *de Sainte Douceline* (XIVe s.). Il est là sous la forme attendue *excursat*: « uns puectz... redons e *escursatz* ». Le premier éditeur de ce texte, l'abbé Albanès, en 1879, avait rendu cela heureusement par 'une colline... ronde, aplatie par le haut'. E. Levy, *Suppl. Wtb.*, après la transcription du passage, a écrit, en abrégeant: 'aplati'. Et c'est ainsi que *escursat* figure dans son *Petit Dict.* avec la traduction 'aplati', qui manque vraiment de précision. La traduction littérale serait 'écourté de sa pointe'. Il est regrettable que M. v. Wartburg ait négligé ce mot (pour lui préférer, avec des réserves plus que justifiées: *escorchar*), alors qu'il a reproduit la forme avignonaise (1478, Pansier, III): « una cintura estreta per *escussar* ».

CURTUS a donné naissance à d'autres formations, analogues à *EXCURTIARE et de sens voisin. Signalons simplement *se secourcier* (< *SUBCURTIARE) 'se retrousser', du *Roman de la Rose* (4 ex. au Glossaire de E. Langlois), et le substantif *recorson* en dijonnais du XVIIe s.: « Lay tarre en tote lay saison / y épainche son *recorson* » (*Les Nopces de Bongtemps avec la Bourgogne en 1636*, rééd. de 1887, Dijon, Darantière, p. 26). Note de l'éditeur: « Le *recorson*, c'est le cotillon relevé, raccourci... Les femmes des champs, ainsi retroussées, avaient l'habitude d'utiliser le pli intérieur de leur jupe qui présentait une vaste poche régnant tout autour d'elles. »

Grenoble. *Antonin Duraffour.*

★